



CIBLE

BRADAGE

Nous l'avons dit sur tous les tons : il ne faut pas privatiser, il ne faut pas ouvrir le capital de nos dernières entreprises publiques, il ne faut pas renoncer à inscrire les entreprises du secteur privé dans un plan national de développement industriel.

Preuve : les actionnaires étrangers, principalement anglo-saxons, sont en train de prendre une part importante dans le capital de nos grandes entreprises et elles vont y imposer les critères de rentabilité immédiate qui interdisent tout projet industriel et qui conduisent à des suppressions d'emplois massives.

Tout à coup on s'aperçoit qu'une société comme Elf n'est plus française à proprement parler, et l'on s'inquiète de l'OPA lancée par un groupe italien sur les AGF. Nous sommes en train de sacrifier notre puissance industrielle, et d'exposer des centaines de milliers de travailleurs au chômage, au nom d'une « mondialisation » qui masque l'hégémonie américaine.

Contre le libéralisme économique, il faudra en revenir à une politique de nationalisation des secteurs-clefs, afin de reconquérir notre souveraineté économique et de garantir la sécurité des citoyens.

Immigration

Un projet à critiquer

Le Pen

Une tragédie bien française

p. 9

Angleterre

L'avenir de la couronne

p. 6/7

Ambiguïtés d'une réforme

Pour comprendre les enjeux de la réforme, nécessaire, de l'institution judiciaire, il faut commencer par se débarrasser d'un certain nombre de clichés politico-médiatiques.

Quand j'entends parler de réforme de la justice, je crie « **Indépendance !** ». Tel est le réflexe pavlovien qui se déclenche chez les commentateurs et les membres de l'opposition dès qu'un Garde des Sceaux annonce des changements dans l'institution.

La réforme récemment présentée par Elisabeth Guigou n'a pas fait exception à la règle : c'est une nouvelle fois sur le critère de l'indépendance qu'elle a été jugée, et en fonction d'une « modernité » qui conduirait à couper définitivement le « cordon ombilical » entre le pouvoir politique et les juges. Ce mot d'ordre et cette image usée masquent les véritables enjeux de la réforme, et risquent d'accroître la crise de confiance des citoyens envers la magistrature.

Il faut d'abord rappeler que la question de l'indépendance ne concerne pas l'ensemble des magistrats. Les juges

« assis » (le président d'un tribunal et ses assesseurs), qui sont des fonctionnaires inscrits dans une hiérarchie, rendent leurs jugements en toute liberté. Ce qui est en question, c'est l'indépendance des magistrats du Parquet, chargés d'ouvrir les informations judiciaires et de mener les enquêtes : ils sont soupçonnés, non sans raisons dans certains cas, d'obéir aux injonctions du Ministère sur les affaires politico-financières et d'étouffer certains scandales. D'où la proposition récurrente de couper le fameux « cordon ombilical » qui relie les Parquets au Garde des Sceaux.

Nous n'avons cessé (1) de dénoncer cette fausse bonne idée, et il est regrettable qu'Elisabeth Guigou la reprenne partiellement à son compte en proposant la suppression, sans exception, des instructions individuelles que le Garde adresse aux procureurs. En effet, il n'est nul besoin d'instructions indivi-

duelles pour que des magistrats du Parquet se montrent compréhensifs, dès lors que leur avancement continue de dépendre de la place Vendôme. Faut-il dès lors aller plus loin que la réforme Guigou (qui prévoit un renforcement des pouvoirs du Conseil Supérieur de la Magistrature en matière de nominations) et établir une totale autonomie ? Ce serait une grave erreur pour plusieurs raisons :

La première est technique : les fameuses instructions individuelles sont surestimées dans la mesure où le Garde des Sceaux ne peut exiger d'un Parquet qu'il classe une affaire : il peut seulement prescrire des poursuites.

La deuxième est politique : le Ministre de la Justice doit conserver son pouvoir afin de donner consistance, force et unité à la politique judiciaire. C'est une illusion de croire que des magistrats « libérés de la tutelle du Pouvoir » jugeront de la même manière

les mêmes délits d'un bout à l'autre du territoire : ils ont comme tous les autres citoyens des préjugés de classe et des opinions politiques qui se font déjà trop sentir et qui s'affirmeront plus encore s'ils n'agissent plus dans un cadre déterminé et selon des objectifs définis par le ministère.

Veut-on vraiment voir apparaître une justice de gauche et une autre de droite, une justice bourgeoise laxiste à l'égard des délinquants en cols blancs et une justice de vengeance sociale qui serait impitoyable pour les patrons ? Tout corporatisme judiciaire engendrerait l'injustice, ainsi que l'irresponsabilité de ceux serait amenés à appliquer la loi - alors que le Garde des Sceaux est membre d'un gouvernement dont la responsabilité peut être mise en cause par les élus de la nation.

La réforme Guigou présente des aspects positifs (présence d'un avocat dans l'heure qui suit l'arrestation, renforcement de la présomption d'innocence, décisions de mise en détention provisoire confiées à un magistrat qui n'est pas celui chargé de l'instruction) mais elle manque l'essentiel : la possibilité de mettre en oeuvre une politique judiciaire répondant aux exigences actuelles (délinquance financière, viol des lois sociales) et garantissant l'égalité des justiciables.

Jacques BLANGY

(1) Voir en particulier la motion « Pour une réforme démocratique de la justice » votée par le 12^e congrès de la N.A.R. en avril 1993 (cf. « La N.A.R. en textes » - brochure prix franco : 14 F).

Concurrence sans freins

Le conflit des chauffeurs routiers, loin d'avoir été résolu une fois pour toutes, a déjà montré à quel point la médiation étatique était nécessaire pour garantir l'application de la loi.

Un an après leur dernière grève, la colère des routiers s'est fait à nouveau entendre. Cette année la mobilisation a été rapide et plus ciblée. En ne bloquant massivement que les centres névralgiques de l'économie (ports, aéroport, dépôts pétroliers et zones industrielles), les chauffeurs routiers voulaient frapper fort et éviter que le conflit ne s'enlise.

Le quatrième conflit routier depuis 1984 était pourtant prévisible. Ce fut une chance pour le gouvernement qui a pu s'y préparer mais c'est aussi la marque d'une crise profonde. Au delà des revendications de cette année, définition d'un taux horaire et paiement du travail supplémentaire dans une limite totale de deux cents heures, c'est toute une profession qui est rongée par la déréglementation et le non respect des lois sur les conditions de travail.

La libéralisation des transports routiers date de 1985. La création de petites entreprises a été facilitée et avec elle une concurrence débridée dont le transport à perte et de multiples infractions sur le temps de travail et sur les salaires furent les meilleures armes. Les prix et les bénéfices se sont effondrés et il a fallu faire appel à l'État pour limiter la casse. Mais aucune loi n'a été respectée si bien que l'on attend aujourd'hui, une fois encore, que le gouvernement fasse appliquer plus strictement la législation.

Nos voisins européens, eux, voient cette grève d'un oeil agacé et prient la France de dégager les routes par la force s'il le faut. Et cela même si l'on ne compte plus les interventions des forces de l'ordre, notamment aux frontières de notre pays. En fait, en demandant la garantie d'une libre circulation au sein de l'Union, c'est le droit de faire grève

que la commission de Bruxelles menace. En effet les particularismes nationaux, c'est à dire dans le cas de la France, l'anachronique volonté d'une dignité de la personne humaine au travail, ne doivent en aucun cas gêner le bon fonctionnement du « grand marché européen ».

Cependant face aux dangers attendus de la libéralisation européenne du cabotage (1) prévue en juillet 98, Bruxelles nous promet une harmonisation des législations qui viserait à « assainir la concurrence ». Ce projet quoique nécessaire, apparaît cependant fortement irréalisable. Comment étendre à l'Europe entière ce qui ne parvient pas à se mettre en place dans un pays comme la France ? Il y en effet trop de disparités entre les différents pays pour que tous respectent les mêmes règles. Les plus compétitifs seront les pratiquants du moins disant social dans un combat de tous contre tous qui verra la disparition de ceux qui ont la meilleure protection sociale. A ce jeu les chauffeurs anglais et espagnols sont d'ores et déjà les plus forts.

De ce fait les accords signés le 7 novembre par la CFDT sont loin de répondre aux problèmes des chauffeurs routiers et ne permettent en aucun cas d'envisager l'avenir avec une plus grande sérénité. De nouveaux conflits sont donc à prévoir. Mais que les routiers - comme bon nombre de professions - profitent de ces derniers instants de liberté car bientôt, il ne sera plus question de droit mais uniquement de concurrence et de compétitivité.

Remi TISSOT

(1) Une entreprise néerlandaise par exemple pourra effectuer un transport entre deux villes d'un pays étranger au sien.

Quel courage !

Nous avons été, nos plus anciens lecteurs s'en souviennent, des anticommunistes affirmés (dans l'ordre théorique) et engagés (dans la pratique). Et *Royaliste* est fier d'être le premier journal français à avoir publié une analyse de *L'Archipel du Goulag* alors que l'ouvrage n'était pas encore publié dans notre langue.

Nous avons été anticommunistes à l'époque où les gens, de notre opinion étaient considérés comme des chiens. Comme beaucoup d'intellectuels craignaient comme la peste d'être rangés dans cette catégorie, nous n'étions pas tellement nombreux à soutenir les dissidents soviétiques et français. Par exemple, nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré en première ligne Stéphane Courtois qui, aujourd'hui, pourfend dans la préface d'un gros livre les crimes du communisme et qui instruit à charge de très médiatiques procès.

Certes, nous souhaitons que les historiens dressent tous les bilans nécessaires et expliquent toutes les tragédies du siècle. Mais il est étrange que certains se fassent accusateurs publics et prennent des poses héroïques maintenant que le danger communiste n'existe plus.

Il y a peu, une grande résistante notait avec une ironie amertume que, 57 ans après la défaite allemande, 95 % des Français se déclaraient résistants. La conscience politique progresse puisque, selon nos estimations, 99 % des intellectuels français s'affirment anticommunistes alors que le Mur de Berlin est tombé il y a moins de dix ans.

J.B.

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : Ambiguïtés d'une réforme - p.3 : Concurrence sans freins - Quel courage ! - p.4 : Tu veux ou tu veux pas ? - Vous avez dit citoyenne ? - p.5 : La francophonie introuvable - Trichet ? - p.6/7 : Sur la royauté anglaise - p.8 : Manifeste pour une nouvelle rhétorique - p.9 : Une tragédie bien française - p.10 : Jean Paul II et la France - L'armée des humbles - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial.
RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700-ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession : Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Bertrand RENOUVIN
Le Royalisme
histoire
et actualité
"Le royalisme,
histoire
et actualité"
Prix de lancement
(jusqu'au 31/12/97)
169 F franco

Tu veux ou tu veux pas ?

Le plan emplois-jeunes est-il une réponse adaptée au problème du chômage ?

Oui, disent les socialistes et leurs alliés.

Non, répond l'opposition à Paris tout en le mettant en application en province. Des attitudes quelque peu ambiguës et des explications qui le sont encore plus.

Ainsi dans le département de l'Aube... Le sénateur Philippe Adnot, président du Conseil général, est un proche de Jacques Chirac. Au Sénat, il a voté contre. « J'avais déposé un amendement, dit-il. Le gouvernement ne l'a pas accepté. S'il l'avait retenu, j'aurais voté pour ». Son amendement, ainsi qu'il le précise dans un entretien accordé au quotidien *Libération-Champagne* du 3 octobre, demandait que les emplois-jeunes soient aussi des emplois à mi-temps, afin « de donner du travail à davantage de gens ».

Cette explication de texte est assortie d'une critique en bonne et due forme du dispositif : « Devenir agent d'ambiance dans un car à l'âge de 29 ans n'ouvre pas vraiment à mon avis un avenir professionnel ».

Ce qui ne l'empêche pas de conclure : « Je proposerai au Conseil général d'être positif sur les emplois-jeunes. L'Aube ne restera pas en dehors du système ».

Même attitude chez un autre proche de Jacques Chirac, le député-maire de Troyes François Baroin. Ardent pourfendeur du projet à Paris, auquel il reproche son manque de souffle (« Tu seras fonctionnaire mon fils ») et le défaut d'être financé par les deniers

publics, il déclare néanmoins que son conseil municipal et lui auront une attitude citoyenne.

Le troisième échelon de responsabilité, la présidence de la Communauté de l'Agglomération Troyenne, est tenue par un radical, Alain Coillot. Celui-ci annonce sans ambages le financement de cent emplois-jeunes, appuyé en cela par plusieurs maires de l'agglomération, dont certains, divers droite, n'hésitent pas à proclamer : « Si j'avais été député, j'aurais voté pour le plan Aubry à l'Assemblée nationale » (Docteur Francis Mielle, maire de Saint-Julien-Mielle-Villas). Ou encore : « Il ne faut pas en faire une affaire politique » (Maurice Sommer, maire de La-Rivière-de-Corps).

Ces exemples pourraient se reproduire ailleurs, du nord au midi ou de l'est à l'ouest. Ils sont révélateurs du désarroi de l'actuelle opposition, qui n'a pas récupéré de sa défaite et qui, trop occupé à savoir qui la dirige, ne trouve pas le temps nécessaire aux analyses. Il y a comme une paralysie du débat qui, ajoutée aux renoncements de Lionel Jospin sur d'autres sujets (immigration, abattements fiscaux), ne favorise pas un regain d'intérêt des Français pour la politique.

Robert GESNOT

Vous avez dit citoyenne ?

Le CNPF est décidément bien décevant.

Si l'on en croit le quotidien économique

Les Échos du 24 octobre, le groupe patronal souhaite une réforme surprenante du dépôt des brevets en Europe.

Actuellement, un brevet « européen » doit être traduit dans toutes les langues de l'Union européenne. Prétextant du coût élevé des traductions, certains ont suggéré le dépôt du brevet dans la seule langue anglaise. Dans un souci apparent de compromis, le CNPF préconise le dépôt dans la langue nationale du demandeur et en anglais.

Cette proposition est particulièrement grave. D'abord, elle revient à donner à l'anglais le statut de langue véhiculaire en Europe (alors que c'est l'allemand qui est le plus parlé !). En renforçant l'anglais, on affaiblit en même temps toutes les autres langues de la Communauté et on renonce à ce qui féconde l'Europe, sa diversité. Pourquoi un étudiant apprendrait-il désormais l'allemand, l'espagnol ou l'italien si on lui indique que l'anglais est destiné à devenir l'idiome passe-partout ? Comme si nos entreprises n'avaient pas un besoin de cadres non seulement anglophones, mais aussi germanophones (l'Allemagne est le premier marché d'Europe), hispanophones, ou maîtrisant d'autres langues européennes !

De plus, la proposition du CNPF affaiblirait encore la place du français dans le milieu international des affaires : comment réagiront les patrons marocains, les entrepreneurs libanais ou les élites

roumaines ? Les industriels québécois ne se sentiront-ils pas une fois encore méprisés ? Quelle image conserveront les produits de nos pays si la langue française n'est plus réputée digne d'exprimer leur avance technique et leur innovation ?

Enfin, sous prétexte de réduire les coûts des entreprises françaises, ne voit-on pas que ce sont les entreprises anglaises et américaines qui en profiteront le plus ? Puisque ceux dont le devoir est de protéger les intérêts des entreprises françaises ne voient pas plus loin que le bout de leur lorgnette, il faut que la puissance publique s'oppose fermement à un projet aussi aberrant. L'entreprise citoyenne reste à inventer !

Christian MORY

MANIFESTATION

Du 14 au 17 novembre se tient à Hanoï un sommet des pays francophones.

A l'occasion de l'ouverture de ce sommet et devant les dangers que fait courir à notre langue l'attitude de certains responsables politiques, un collectif "Pour la langue française" a appelé à une manifestation le **vendredi 14 novembre à 12 h 15** place de l'Institut (devant le pont des Arts).

La N.A.R. s'associe bien volontiers à cette initiative.

La francophonie introuvable

Comment peut-on concilier une ambition politique forte pour la francophonie et son rattachement subalterne au secrétariat d'État à la Coopération voué à une disparition plus ou moins proche ?

Depuis sa création en 1970, la francophonie bute sur des problèmes institutionnels auxquels le sommet de Hanoï devrait mettre un terme par l'élection d'un secrétaire général politique. Ceci ne signifie pas pour autant que l'on sache comment situer la francophonie sur l'échiquier des relations internationales. On ne le sait en tout cas pas en France où la francophonie, d'un gouvernement à l'autre, évolue entre les Affaires étrangères, la Culture, un ministère propre, ou, comme c'est le cas depuis juin, un peu par hasard, pêle-mêle avec les affaires humanitaires et l'ensemble des pays du tiers-monde, au secrétariat d'État à la Coopération, structure dont son titulaire avoue candidement qu'il n'en a trouvé ni les emplois, ni le budget.

La France finance quand même les deux-tiers des dépenses des institutions multilatérales de la francophonie, les sommets, le nouveau secrétariat général, mais le secrétaire d'État en est encore à chercher un budget propre et peut-être des bureaux pour un sous-directeur, concurrentement à un chef du service des Affaires francophones lui-même installé avec un autre (petit) budget au ministère des

Affaires étrangères, le reste étant constitué de contributions automatiques à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) qui a son siège à Paris, mais surtout au sens large de tous les crédits d'action culturelle et technique de la France à l'extérieur, ce qui justifia un temps un secrétaire d'État en la personne de M. de Beaucé. Selon ce dont on parle, on passe de 62 millions à 55 milliards de Francs !

La question du rattachement de la francophonie à la Coopération recouvre une autre difficulté qui est de savoir si la francophonie est principalement sinon exclusivement une affaire de pays pauvres, si donc elle doit lier son sort aux régions les plus marginalisées du monde. La majorité des locuteurs de français se trouve en Afrique. Pour autant le français n'est plus parlé ni guère compris dès que l'on sort du centre-ville d'une capitale comme Dakar - O mânes de Senghor ! Le secrétaire d'État, M. Josselin se dit écartelé entre les infortunes, vecteurs de la modernité, et les réalités du sous-développement de nombreux « francophones ». Il ne peut en aller autrement si l'on en reste à son niveau. Francophonie et développement ne se réconcilient que par la médiation du politique.

C'est une erreur fondamentale que d'avoir absorbé la francophonie dans le cadre de la Coopération, du Développement et de l'Humanitaire. La francophonie n'est pas un message adressé aux riches pas plus qu'aux pauvres. La

francophonie est d'abord un message politique qui s'adresse à tous indépendamment de sa condition économique ou sociale. L'erreur serait la même si l'on voulait créer une zone économique francophone, indépendamment ou au-delà des unions de ce type qui sont d'abord géographiquement continues. Par contre, les autres francophones seraient en droit de nous demander ce que nous avons fait du français au sein de l'Union Européenne.

L'enjeu, le seul, est politique. L'organe est créé au moment où le message lui-même disparaît. Senghor en son temps l'avait défini. Aujourd'hui, la francophonie a un secrétaire général mais pour quel message ? S'agissant de Boutros-Ghali, est-ce le message qu'il a échoué à faire passer là où il comptait le plus, au secrétariat général des Nations-Unies ? Est-ce une manière pour nous de prendre une revanche d'une bataille perdue là où il fallait la gagner absolument ? Est-ce un lot de compensation pour l'homme et une mise entre parenthèses du message qu'entre-temps l'on a oublié ? C'est en tout cas à la France et pas à M. Boutros-Ghali de donner la réponse. Or Paris n'a-t-il trouvé plus commode de s'abriter derrière le nouvel organe ? L'on comprendrait alors pourquoi l'on a confié le bébé à M. Josselin au lieu de replacer la francophonie au cœur de notre dispositif international. Il faut refuser de toutes nos forces ce nouvel abandon et exiger que l'on nous définisse haut et fort une francophonie politique, condition préalable pour qu'existe avec budget et emplois une politique de la francophonie.

Yves LA MARCK

Trichet ?

Autrefois, quand Jacques Chirac était à gauche (l'espace d'une campagne, en 1995), Jean-Claude Trichet était voué aux gémonies. Autrefois, quand Lionel Jospin était de gauche (avant d'entrer, par accident, à Matignon) le même personnage n'avait pas bonne presse rue de Solferino.

Nul n'ignore en effet que le gouverneur de la Banque de France incarne la pensée unique, monétariste, ultra-libérale, qui est en grande partie responsable du chômage en France.

Or voici que le président de la République et le Premier ministre proposent que Jean-Claude Trichet devienne président de la future Banque centrale européenne. Frissons patriotiques : on présente un Français contre le Néerlandais Wim Duisenberg ! On ose agacer nos partenaires européens, et singulièrement les Allemands !

Dans les milieux bien informés, on assure que le gouverneur de la Banque de France n'a aucune chance, mais que sa candidature permettrait d'évincer le Néerlandais au profit d'un troisième larron. Il faut espérer qu'on se sert du pion Trichet dans une partie subtile qui permettrait d'infléchir la future politique monétaire européenne. Telle n'est pourtant pas la tendance prédominante, qui nous conduit à l'acceptation pure et simple des conditions allemandes comme on le vérifie à la lecture de l'accord (rédigé en anglais !) sur la gestion de l'Euro. D'ailleurs, Théo Waigel a déclaré que « la politique monétaire européenne sera décidée à Francfort, en Allemagne ». Avec ou sans Monsieur Trichet.

Sylvie FERNOY

Lors de la mort de Lady Diana, on a pu lire que, pour la monarchie britannique, rien ne serait jamais plus comme avant. D'autres ont même soutenu que le trône d'Angleterre était ébranlé. L'effervescence médiatique retombée, il devient maintenant possible de s'interroger sur la nature de la popularité de Diana et sur l'avenir des institutions britanniques. Nous remercions Stéphane Bern, grand reporter à *Madame Figaro* et qui, pour TF1, couvre les grands événements monarchiques, d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

Stéphane Bern

Sur la royauté anglaise

Royaliste : Dans les jours qui ont suivi la mort de la princesse Diana, peut-on dire que le trône d'Angleterre a vacillé ?

Stéphane Bern : C'est ce que de nombreux confrères ont affirmé. Il est vrai qu'il y a eu un immense mouvement d'émotion populaire, qui s'est cristallisé autour du souvenir de la princesse Diana, mais qui doit être relié à d'autres mouvements populaires qui expriment le désir de redonner du sens aux choses de la vie. C'est ce que nous avons constaté en Belgique, lorsque le roi Baudouin est mort, et à Paris l'été dernier lors du rassemblement des jeunes catholiques autour de Jean-Paul II. Chaque fois, les observateurs ont été surpris par l'ampleur de ces mouvements, sans bien comprendre la raison de ces émotions, de ces élans d'affection, de ces manifestations de spiritualité.

En Angleterre, le phénomène a été particulièrement impressionnant, mais le fait que les Britanniques se soient précipités vers Buckingham Palace ne saurait être interprété comme une manifestation antimonarchique : comme dans toutes les heures sombres, c'est autour de la Couronne que la population s'est rassemblée.

Royaliste : Il ne suffit pas de l'affirmer !

Stéphane Bern : Certes. Mais une indication intéressante a été fournie par deux sondages : l'un, effectué quelques semaines avant la mort de Diana, montrait que 48 % des Britanniques estimaient que la monarchie aurait un avenir au-delà de l'an 2000 ; l'autre, réalisé quelques jours après l'enterrement, indique que 73 % des Britanniques pensent que la monarchie survivra à la fin de ce siècle.

Royaliste : C'est cependant la personnalité de Diana qui a cristallisé toute l'attention...

Stéphane Bern : C'est indéniable. La lecture des messages de sympathie déposés en divers lieux montre que beaucoup de Britanniques (et tant d'autres européens) étaient d'abord touchés par le destin de la femme, et oubliaient plus ou moins que c'est en tant qu'épouse du prince Charles que Diana a retenu l'attention des médias et du peuple.

Cela dit, il est vrai que Diana fut un personnage emblématique, qui a permis que le peuple britannique, et bien d'autres, vivent des rêves par procuration. Par exemple, celui de Cendrillon qui aurait trouvé son prince charmant. C'est assurément très touchant, mais quand on regarde la maison des Spencer, on est, si je puis dire, loin du conte. Ce qui n'a pas empêché beaucoup de femmes qui vivent dans l'ombre de rêver de ce destin en pleine lumière.

Diana a aussi incarné l'archétype de la femme

moderne, « stressée » mais vivant ou fuyant dans les plaisirs de son temps : la musique rock, la danse, la vie nocturne - toute la modernité futile, superficielle, des années quatre-vingt, qui compensait la grisaille des années Thatcher, le chômage de masse, la répression violente des grèves. Les femmes ont commencé à vivre ce conte de fées avec Diana, puis elles se sont reconnues dans ses malheurs de femme trompée, de femme blessée, qui avait les maladies - boulimie, anorexie - de son temps. C'est ainsi que Diana est devenue la figure emblématique de toute une génération.

Au début des années quatre-vingt-dix, on a commencé à se soucier du sens qu'il fallait donner aux choses. Là encore, Diana a été très représentative de l'esprit de l'époque en raison de son dévouement aux causes humanitaires : elle refusait d'être un portemanteau de charme et, très sincèrement, elle a voulu représenter une Angleterre plus compatissante. Comme Diana était dans tous les journaux, souvent à la une, et ceci très régulièrement pendant des années, elle faisait partie de la vie quotidienne de dizaines de millions de personnes et elle est entrée dans l'imaginaire de la société. C'est ce qui explique l'émotion, les larmes : beaucoup se sont sentis orphelins.

Royaliste : Comment Diana a-t-elle réagi à la

pression médiatique ?

Stéphane Bern : Dès que la rumeur de son mariage avec le prince de Galles s'est répandue, Diana a été traquée par les médias, et elle n'a cessé d'en souffrir. Mais, en même temps, elle a utilisé les médias pour façonner sa propre image. On peut même dire que la conscience qu'elle avait d'elle-même lui venait des médias : enfant mal aimée de parents divorcés, Diana a très mal vécu ce traumatisme jusqu'au moment où elle s'est révélée à elle-même par le biais des médias. Alors que la reine ne regarde jamais les tabloïds, Diana commençait sa journée en les feuilletant, afin de savoir ce qu'on avait dit d'elle, comment on l'avait montrée ; et si par malheur le prince Charles était à la une, elle cherchait

immédiatement une réplique afin d'être sur le devant de la scène le lendemain matin.

Royaliste : Des exemples ?

Stéphane Bern : Ils sont nombreux. En voici deux : lorsque Charles a déclaré à la télévision qu'il avait trompé sa femme, Diana a mis sa robe la plus époustouflante afin d'être à la première page de tous les journaux. De même, cet été, lorsque Charles a organisé une réception pour les cinquante ans de Camilla, Diana qui était à Saint Tropez s'est approchée en bateau des paparazzi afin qu'ils prennent les photos qui lui permettraient de faire concurrence à sa rivale.

Les relations entre Diana et les médias ne peuvent donc se réduire à une affaire de *papazzi* : Diana s'est faite avec les médias, mais ceux-ci l'ont en quelque sorte vampirisée - puis ils l'ont transformée en sainte lorsqu'elle est morte. Non seulement Diana a été parée de toutes les vertus, mais son frère a bénéficié de cette « sanctification ». Nous avons vu lord Spencer monter en chaire à Westminster et tancer sa reine. Cette attitude aurait mérité considération si le frère de Diana avait décidé de se faire appeler Monsieur Spencer, et annoncé qu'il quittait la Chambre des Lords. De surcroît, il est étrange d'entendre le comte Spencer déclarer qu'il va s'occuper de ses neveux, alors qu'il vient d'abandonner sa femme et ses enfants. Ce sont là des choses que le moindre jugement sur ce point, mais il ne faut pas non plus donner des leçons sur les vertus familiales à la Reine d'Angleterre et au monde entier.

Royaliste : Que penser du rôle spécifique de la presse britannique ?

Stéphane Bern : La presse populaire exerce une forte pression. Quand elle a mené campagne pour que la reine paie des impôts, Elisabeth II a payé des impôts. Quand la presse a demandé que la reine ouvre ses palais, les palais ont été ouverts au public. De même, dans les jours qui ont précédé l'enterrement de Diana : la presse tabloïd a titré « Où est la reine ? »,

« Où est notre drapeau ? » « Montrez-nous votre chagrin ». Le ton était celui d'enfants éperdus demandant à leur mère de rentrer à la maison, et il est vrai que beaucoup de Britanniques ont été choqués de ne pas voir - à la place du drapeau royal signalant la présence de la reine - le drapeau national, l'Union Jack, flotter au mât de Buckingham et être mis en berne pour montrer l'affliction de la Couronne.

Ces réactions sont assurément sympathiques, mais il ne faut pas oublier que, comme le roi de France, le monarque anglais ne meurt jamais : il ne peut donc y avoir de vacance de l'État et le drapeau royal n'est pas mis en berne parce que la succession se fait immédiatement : lorsque le monarque meurt, on baisse le drapeau et on le remonte aussitôt. De même, comment croire que la reine se montrerait échevelée et en pleurs, alors qu'on lui demande d'être toujours comme un roc dans la tempête ?

Quand j'ai lu les injonctions de la presse britannique, je me suis aperçu qu'elle ne savait plus à quoi servait la monarchie. De fait, pendant des années, la monarchie britannique a été réduite aux affaires privées de la famille royale et la fonction politique a été perdue de vue. Les journalistes attendaient de la famille royale qu'elle soit le modèle de toutes les vertus familiales, et qu'elle se comporte comme toute autre famille à l'annonce de la mort de Diana. Tel n'est pas, nous le savons, la fonction de la royauté. Or la reine a quelque peu cédé à la pression médiatique et elle est sortie de sa réserve.

Cependant, avant que la reine parle, un homme a joué un rôle essentiel : Tony Blair a été une sorte de tampon entre la famille royale et l'opinion publique. On aurait pu attendre d'un Premier ministre de gauche qu'il accentue le déséquilibre de la famille royale et, de fait, il avait entre ses mains toutes les cartes nécessaires : alors que la Couronne demeurait silencieuse, il aurait pu se présenter à la fois comme le Premier ministre et comme le substitut de la reine, comme le véritable chef de l'État. Tel n'a pas été le cas. Comme toujours dans l'histoire contemporaine, les tra-

vaillistes ont manifesté leur loyauté à la Couronne : ils pensent en effet qu'ils sont au gouvernement pour entreprendre une politique de réforme, et que cette politique ira d'autant plus loin que la symbolique de l'État sera solidement assurée. Les travaillistes ont besoin d'une royauté forte, et c'est pour cela que Tony Blair a conforté la reine. Le Premier ministre a dit que les critiques sur la famille royale étaient injustes, et il a ajouté une réflexion très simple et très forte : si un drame semblable nous avait frappé, a-t-il déclaré en substance, ma femme et moi nous nous serions enfermés, comme le fait la reine, dans notre deuil personnel. Puis il a ajouté que, plutôt que de pleurer en public, il valait mieux préserver l'avenir de la monarchie comme le faisait la reine en entourant ses neveux de son affection. Par là, Tony Blair montrait qu'il avait une vision politique de la monarchie, et redonnait du sens à l'institution.

Royaliste : Comment cette vision va-t-elle se concrétiser ?

Stéphane Bern : La monarchie sort renforcée de cette épreuve. Elle va aussi se réformer, peut-être dans ses rites (encore qu'ils soient nécessaires pour rendre compréhensibles le pouvoir et l'histoire), mais surtout dans l'institution. Depuis plusieurs années, le prince Charles et ses conseillers réfléchissent sur ces questions et les travaillistes envisagent des réformes importantes et positives que Yves La Marck a présentées aux lecteurs de *Royaliste* (1) et qui ont commencé à être mises en oeuvre sur le plan régional. La monarchie britannique n'a pas fini d'évoluer, à son rythme et avec sa souplesse coutumière.

Propos recueillis aux Mercredis de la NAR

(1) « Albion, la constitution à l'épreuve » - *Royaliste* n° 684 du 7 avril 1997.

Vient de paraître :
Diana, princesse des coeurs
par Stéphane Bern

Album photo de 128 p. accompagné d'une cassette vidéo.
Prix franco 150 F

Manifeste pour une nouvelle rhétorique

Philippe Breton nous offre un livre court aux visées vulgarisatrices séduisantes. Introduction concise à une réflexion indispensable sur l'art de débattre en démocratie ...

Pour McLuhan, le média est à la fois vecteur et contenu du message, rejetant le discours au second plan, au profit d'une logique communicationnelle fondée sur la puissance séductrice de l'image, du symbole... du vide organisé. Certes ! Il y a de ça... Mais Philippe Breton nous rappelle également qu'en amont du média, en amont du processus communicationnel, il y a bien l'individu animé par une volonté d'échange et de transmission, car la communication met en scène l'homme et son semblable au coeur d'une spirale argumentative confrontant, entrechoquant et échauffant par frottements répétés les discours des uns et des autres. La communication est bien le lieu privilégié d'une rencontre de l'homme avec son égal, avec lui-même.

Dans cette spirale communi-

cationnelle, chacun est animé par la volonté de convaincre, de rallier l'autre à son discours et s'affronte dans cet exercice à la nécessité d'argumenter. Du moins en démocratie ! Mais aujourd'hui encore, l'évidence ne triomphe pas dans tous les esprits que ne valent que les consensus obtenus par l'affrontement raisonnable, argumenté, la recherche d'équilibres, la négociation permanente...

C'est à l'étude de cette mécanique argumentative « dont la spécificité est de mettre en oeuvre un raisonnement dans une situation de communication » que Philippe Breton se consacre ici. Une mécanique mêlant à la fois le raisonnement analytique et le sentiment, la rationalité et la sensation... L'on argumente intelligemment, l'on argumente sensiblement, et le lien qui se tisse entre deux interlocuteurs est toujours en un même

temps conflictuel et séducteur, divisant et osmotique. La communication argumentative est une manducation figurée, une cérémonie de la reconnaissance de l'autre comme un semblable... mais un semblable à ingérer avec son assentiment. Subtile dans ses moyens, l'argumentation n'en reste pas moins brutale dans ses finalités, car elle doit aboutir à une fusion, seule possibilité pratique de passer à la concrétisation des résolutions prises verbalement par les uns et les autres. Mais une brutalité rousseauiste, inscrite dans une quête de bien commun librement consentie.

Ici, le rapport étroit existant entre « Argumentation » et « Démocratie » s'impose comme une évidence. Philippe Breton explique alors que compte tenu des idéaux politiques que nous proclamons, « savoir argumenter n'est pas un luxe, mais une nécessité »

et de s'interroger : « Une société qui ne propose pas à tous ses membres les moyens d'être citoyens, c'est à dire d'avoir une véritable compétence à prendre la parole, est-elle vraiment démocratique ? ». La question est fondamentale. Il ne suffit pas de proclamer la liberté d'expression... il faut se donner les moyens au sein d'une société, et plus précisément au sein de son système éducatif, de former l'enfant, l'adulte, le citoyen à la prise de parole, à la maîtrise de la rhétorique citoyenne et politique. Pour ceux qui s'appliquent à proposer toujours plus de réorganisation du système scolaire dans un sens productiviste, au mépris des Humanités, voilà qui réaffirme la primauté du temps de l'éveil chez l'enfant, du rêve poétique chez l'adolescent, de l'utopie politique chez le jeune homme... pour que naisse l'homme, tribun politique et citoyen responsable...garant d'une démocratie en recherche permanente de perfection.

La maîtrise du langage et son complément dynamique la maîtrise de l'argumentation seraient-elles alors les deux clés fondamentales d'une complémentarité sociale retrouvée ? La question nous est posée... à tous ! Il s'avère en tout cas certain que la renaissance de l'argumentation, du discours, du dialogue, ne s'opère pas aujourd'hui dans la sphère des monologues internationaux, autre monde où le narcissisme verbal l'a emporté sur la volonté partagée de s'affronter, d'argumenter, autre monde où le consensus ne s'obtient plus par la mise en fusion d'êtres différents, mais réside bien dans un pacte tacite de non-interaction, non-confrontation, non-polémique. Contre l'obsession qui nous gagne aujourd'hui, d'avoir son mot à dire, à tort et à travers, pour l'amour de la glose, l'espace de la communication démocratique doit être celui de l'engagement charnel et vital, mais aussi du propos réfléchi, lourd de sens, pesé, du mot précis... du mot qui existe...

Alexandre RENAUD

Philippe Breton - « L'argumentation dans la communication » - Ed. La Découverte, Coll. Repères, 126 pages - prix franco : 55 F.

Enfin une critique méthodique et argumentée !

BERTRAND
RENOUVIN

UNE
TRAGÉDIE
BIEN
FRANÇAISE

Le Front national
contre
la nation

Ramsay

BULLETIN DE COMMANDE

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville :

☐ commande « Une tragédie bien française, le Front national contre la nation » et verse pour cela la somme de 115 F franco à l'ordre de *Royaliste*.

Une tragédie bien française

Déjà bien des années déjà, le Front national est au centre de nos événements politiques, objet d'étonnement ou d'exécration. Mais il est bien là ! La gêne ou la honte tiennent lieu souvent de réponse à ses slogans et à son programme, quand ce n'est pas la violence verbale qui serait seule adéquate à ses provocations : « F comme fasciste. N comme nazi ». Mais ce genre de facilités n'impressionne ni les militants, ni surtout les électeurs de Jean-Marie Le Pen. Les progrès électoraux qui se sont accumulés d'échéance en échéance et ont abouti à faire de la formation extrémiste le troisième parti de France attestent la faiblesse indélébile des offensives à son encontre. Ne serait-ce pas que le Front national demeure largement un objet politique assez mal identifié et surtout un redoutable appareil pour récupérer et instrumentaliser les angoisses d'un pays où le tiers des actifs est désormais en situation de précarité ?

Bertrand Renouvin n'a pas voulu ajouter un pamphlet aux dénonciations habituelles. C'est une vraie réflexion qu'il nous propose, une analyse, acérée certes, mais qui se refuse à toute facilité, et qui va droit aux questions les plus sensibles, celles qui sont généralement éludées, la nation, l'identité, l'étranger, la civilisation. Il ne suffit pas de dire que Le Pen s'est emparé de valeurs ou d'emblèmes - telle Jeanne d'Arc - délaissés par les autres. Il faut encore montrer comment il les trahit et les dénature, au point de mener ceux qui croient qu'il les sauvera, à leur perte et à la dérive de ce à quoi ils s'accrochent avec la dernière énergie.

Mais, qui est Jean-Marie Le Pen ? Un personnage certes : « Un mélange de Gabin (en légionnaire), de Bourvil (en vadrouille), de Marcel Cerdan ». Mais le politique ? Ni Hitler, ni Mussolini, ni Franco, ni Salazar. Un très faible idéologue, car ce romantique adolescent est bien incapable de concevoir une pensée structurée. C'est d'abord, un fédérateur d'énergies, extraordinairement sensible aux rapports de force et capable de discerner les tendances pour propulser son mouvement dans l'opinion. Ainsi, l'immigration, dont il fera un cheval de bataille, ne constitue pas une hantise originelle chez lui, puisqu'en 1958 il n'avait pas de termes assez chaleureux pour célébrer l'intégration de millions de musulmans algériens dans le peuple français et jusqu'en 1973, il jugeait encore ce thème « cradoque et trop populiste ».

Le Pen ne s'engouffrera dans la dénonciation de « l'immigration-invasion » que lorsqu'il discernera par intérêt l'opportunité qui lui permet de donner enfin une représentation politique à un courant populaire qui existe dans le pays depuis le boulangisme, s'identifiant assez bien entre les deux guerres avec la figure du colonel de La Rocque, se reconnaissant un moment dans Pierre Poujade, se transcendant éventuellement avec le gaullisme. C'est dans ce cadre-là qu'il faut comprendre l'aventure actuelle de Le Pen et de ses lieutenants. Et c'est aussi dans ce cadre qu'il faut comprendre comment elle est compromise dès le départ par une

logique qui fut celle de la droite vichyssoise, avec le même glissement sur la pente totalitaire : prendre le parti pour le Tout, c'est-à-dire la Nation, s'ériger en contre-société au risque de vouloir réduire le corps social à son image, et de proche en proche se laisser happer par des fantasmes redoutables, « un processus de subversion des valeurs et d'anéantissement de la nation elle-même ».

Bertrand Renouvin ne cherchera pas à ajouter au dossier de l'immigration ou à démonter l'argumentation - qui relève souvent des purs procédés de propagande - du Front national. Il se concentre d'abord sur le terrain de la philosophie politique, dans un but strictement civique. Puisque c'est sur la nation, sur les valeurs de civilisation et sur les rapports fondamentaux de l'existence sociale que le parti de Jean-Marie Le Pen entend mener son combat, c'est là-dessus qu'il interviendra pour montrer comment la confusion s'ajoute au déni de ce qui fonde la nation et la civilisation.

C'est l'inculture des gens du Front qui le frappe, alliée à la modernité des techniques de propagande. Elle explique l'indigence de leurs concepts politiques utilisés comme des slogans, mais incapables de former une pensée. Il ne suffit

par Gérard Leclerc



pas, en effet, de parler, à la Barrès, d'enracinement pour discerner ce qu'est la nation française. Quelques images historiques ne permettent pas - au contraire ! - de comprendre la genèse historique de la nation française, qui consiste en la formation d'un État de droit sur un territoire donné. La rhétorique frontiste aboutit à mettre justement en péril cette construction de la volonté et de la raison au profit d'une vague conception romantique d'un peuple ethnique, à l'opposé de la conception française d'une nation « fondée sur la règle de droit et sur des institutions politiques définies par une loi fondamentale ».

Bertrand Renouvin établit avec force et rigueur que la façon dont le Front national s'attaque au droit du sol s'inscrit en contradiction formelle avec les principes les plus constitutifs de la nation française, établis sous l'ancienne monarchie et repris par les régimes républicains. « A la différence de l'Espagne, le royaume de France n'a pas été saisi par le délire obsessionnel de la « pureté du sang » qui a contribué à la ruine de notre puissant voisin ». Ainsi, après l'expulsion des Juifs au Moyen âge, ces derniers purent se réinstaller sur notre territoire après qu'ils eurent été chassés de la péninsule ibérique et bénéficier de la citoyenneté française jusqu'à voter pour les États généraux de 1789.

La prétention du Front national à défendre notre civilisation menacée est donc à considérer avec la plus grande méfiance. Le plus mauvais barrèsisme l'inspire (« Quant à moi, j'admire dans Sparte un prodigieux haras. Ces gens là avaient pour âme de vouloir que leur élevage primât »). Que tout cela s'oppose à nos valeurs fondamentales, par exemple au christianisme, relève de l'évidence. Mais l'habileté du Front national est de se réclamer de l'héritage, quitte à le trahir de façon éhontée.

Il faudrait pouvoir s'attarder sur un chapitre qui s'intitule « L'un et l'autre » et qui concerne le fond de la difficulté, la question de l'identité ; celle-ci provoque confusion et fantasmes. L'identité à tout prix est une fiction mortelle, montre Bertrand Renouvin au sommet de son parcours. On n'est soi-même que dans le rapport à l'autre, et notamment à l'étranger. La dignité du politique, c'est de pouvoir régler la difficulté dans la justice. C'est dire à quel point la parution de ce livre obéit à une nécessité civique de tout premier ordre !

Bertrand Renouvin - « Une tragédie bien française - Le Front national contre la nation » - Ramsay, prix franco : 115 F.

Jean-Paul II et la France

L'armée des humbles

Où l'on voit Gérard Leclerc prendre appui sur quelques polémiques subalternes pour expliquer la relation intellectuelle et spirituelle qui existe entre le pape et la France.

En cette période d'autoflagellation, il est indispensable de lire les récits sans apprêts des simples soldats de l'Armée des ombres.

Héros anticommuniste, père fouettard pour personnes sexuellement disséminées, grand gourou de manifs de masse : tels sont les trois images que les médias ont successivement données de Jean-Paul II, et qui impliquaient des jugements de valeurs qu'il est inutile d'explicitier.

A cette vision sommaire, se sont ajoutées des polémiques, à propos de la commémoration du baptême de Clovis et du rassemblement mondial des jeunes catholiques, qui ont illustré la grande misère intellectuelle (et morale) de l'anticléricalisme français. En mélangeant le commentaire médiatique et l'imprécation besogneuse, nous sommes certains de manquer complètement un sujet fait pour intéresser tous les habitants de notre pays : la relation qu'un pape polonais entretient avec la France - avec son peuple, sa langue, sa culture, sa spiritualité.

Prenant appui sur quelques pamphlets mineurs (dont celui de Pierre Bergé), Gérard Leclerc a voulu expliquer, peu avant les Journées mondiales de la jeunesse, la signification profonde des paroles prononcées par le pape au Bourget en 1980 puis à Reims en 1996 et le sens des cérémonies qu'il a marquées de sa présence (1). Ce qui nous vaut de fortes analyses sur la conception pontificale de la « fille aînée de l'Église », sur l'importance cruciale du baptême de Clovis qui, en choisissant le catholicisme romain contre l'arianisme, a évité l'installation en

Occident d'un totalitarisme chrétien.

Ce retour sur la pré-histoire de la France, sans laquelle notre nation n'est pas compréhensible, est suivi d'une vaste mise en perspective des relations franco-polonaises, qui permet de comprendre l'attachement du jeune Karol Wojtyła à notre pays, à sa langue, à ses saintes et à ses saints - Grignon de Monfort, le curé d'Ars, Thérèse de Lisieux.

Qu'on n'imagine pas une relation exclusivement religieuse. Jean-Paul II n'aime pas moins la France moderne que celle qu'on dit « traditionnelle », et comprend comment nous avons, au moment de la Révolution, laïcisé les valeurs chrétiennes de liberté, d'égalité et de fraternité. Et, dans l'ordre intellectuel et spirituel, il apprécie les penseurs français de notre temps, tout particulièrement les philosophes : Emmanuel Levinas, Paul Ricoeur, Jean-Luc Marion. L'ensemble des grandes traditions spirituelles s'en trouve honoré, et la pensée de Jean-Paul II nous devient plus familière.

C'est ainsi que Gérard Leclerc, nous permet d'échapper aux sempiternels bavardages afin de nous rendre sensibles à la vieille et toujours neuve question de la vocation spirituelle de la France.

Annette DELRANCK

(1) Gérard Leclerc - « Le Pape et la France » - Bartillat, 1997 - prix franco : 99 F.

Rappelons que Gérard Leclerc a également publié récemment sur le sujet une biographie « Jean-Paul II, le résistant » - prix franco 115 F.

Pour un peuple, le « devoir de mémoire » actuellement invoqué est une obligation ambiguë dans la mesure où on ne se soucie pas de la manière dont cette mémoire collective est construite ou reconstruite, et de quelles mémoires mais aussi de quels oublis elle est constituée.

Ainsi, le procès de Maurice Papon nous rend sensibles à la mémoire infiniment douloureuse des déportés, réveille le souvenir de la période complexe de l'Occupation et fournit le prétexte d'une mise en accusation du gaullisme, présentée comme « mythologie » utile mais fallacieuse. Pour se garder d'un nihilisme qui prend l'apparence d'une lucidité supérieure, il faut revenir à la « matière première » de la mémoire, au témoignage direct de ceux qui ont vécu la tragédie, aux récits qui ont été fidèlement recueillis par leurs enfants et par leurs compagnons.

Certes, les historiens ont le droit et le devoir de vérifier ces témoignages, d'apprécier les différences de points de vue, de souligner l'inexactitude éventuelle des souvenirs. Mais il est nécessaire que les citoyens lisent ces récits, comme leurs aînés écoutaient les vétérans de nos épopées militaires, afin d'y puiser des exemples de courage et de se donner des modèles pour les temps d'épreuve.

C'est dans cet esprit qu'il faut ouvrir le livre que Claude Antoine a consacré à son père, humble et magnifique résistant, qui incarne les dizaines de milliers de héros discrets et de martyrs silencieux sans lesquels la France n'aurait pas été elle-même pendant les années noires. Issu d'une belle lignée de patriotes et de soldats, Maurice Antoine fut caporal dans un bataillon de chars de combat qui affronta les panzers allemands en 1940, puis rejoignit tout naturellement la Résistance : agent de liaison à *Combat*, il participe à toutes les formes de l'action clandestine et tombe entre les mains de la Gestapo alors qu'il tente avec ses camarades, en avril 1943, de libérer le chef national des Groupes francs, Jacques Renouvin enfermé à Fresnes depuis son arrestation à Brive en janvier. Comme ses camarades du *Groupe franc Bastos*, Maurice Antoine connaît tous les cercles de l'enfer, de la prison de Fresnes au camp de Mauthausen - d'où il sortira vivant. Cela ne se raconte pas. Claude Antoine, qui a lu les archives et interrogé tous les compagnons survivants de l'odyssée de son père, nous permet de garder la mémoire de l'indicible. Fidèlement.

B. R.

(1) Claude Antoine - « L'Angoisse de l'aube, L'odyssée de Maurice Antoine pendant la seconde guerre mondiale », La Fontaine de Siloé, 1996 - prix franco : 130 F.

EN BREF

● **HARKIS** - La N.A.R. a été manifester son soutien et donner ses encouragements aux fils de harkis qui poursuivent leur grève de la faim sur l'esplanade des Invalides (voir *Royaliste* n° 694 - page 2).

● **ROUMANIE** - Pour marquer le passage du roi Michel à Paris, l'ambassade de Roumanie a donné une brillante réception le 29 octobre. Bertrand Renouvin y représentait notre mouvement. A noter que les cartons officiels d'invitation indiquaient « A l'occasion de la présence de Sa Majesté Mihai I à Paris », reconnaissance éclatante - même si elle est tardive - de son titre et de sa fonction.

● **VIVE DE GAULLE !** - L'éditorial de notre dernier numéro réagissant au discours culpabilisateur sur l'attitude de la France pendant l'Occupation nous a valu des félicitations de plusieurs personnalités. « Vous avez dit tout haut, ce que nous pensons hélas trop souvent tout bas. Soyez-en remercié pour les vivants et les morts » nous écrit l'une d'entre-elles.

● **LE PEN** - La parution du livre de Bertrand Renouvin « Une tragédie bien française » (voir l'article de Gérard Leclerc dans ce numéro) a été annoncé par de nombreux journaux (*Figaro*, *Libération*, *Ouest-France*, *Nouvel Observateur*, etc). C'est de bon augure quant à l'impact prévisible de cet ouvrage.

● **ALGERIE** - La N.A.R. était présente aux différentes manifestations de solidarité avec le peuple algérien des 9 et 10 novembre, en particulier sur l'esplanade des Droits de l'homme au Trocadéro et lors de la « marche des lumières » du lendemain.

● **BONNET D'ANE** - Dans un entretien donné au *Matin* du 26 octobre, intitulé « Je suis républicain », Alain Decaux déclare en parlant de Luis Alfonso le prétendant « légitimiste » : « Celui que ses partisans appellent Louis XX, un Bourbon qui descend du frère aîné du roi d'Espagne, Don Jaime. Ce dernier prince était sourd et muet, d'où son abdication en faveur de son cadet, Juan Carlos ». Signalons à l'éminent académicien et non moins éminent historien que Don Jaime était l'oncle et non le frère du roi d'Espagne et qu'il renonça au trône en 1933 alors que Juan Carlos n'était pas encore né. Une souscription est ouverte pour offrir un *Quid* à l'ancien ministre afin qu'il puisse préparer plus sérieusement ses prochaines interventions publiques.

LIBRAIRIE

Le livre de Bertrand Renouvin « *Le royalisme, histoire et actualité* » est enfin paru. Jusqu'au 31 décembre il est vendu par notre service librairie au **prix de lancement** de 148 F + port (soit 169 F **franco**). Son prix passera à 198 F à partir du 1^{er} janvier. Profitez du prix de lancement et ne tardez pas à nous passer vos commandes.

ABONNEMENT-ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

AUTOCOLLANTS

Autocollant « *NON aux lois xénophobes* » rond (64 mm) de couleur vive fluo, très visible.

Vendu par planche de 12. La planche : 7 F **franco**, à partir de 3 planches : 4 F **franco** la planche, à partir de 15 planches : 3 F **franco** la planche.

Autres modèles (on peut panacher les commandes) : - Autocollant rond « *UN ROI, pourquoi pas ?* » vendu par planche de 12 (même tarif que ci-dessus).

- Autocollant rectangulaire (70 x 37 mm) publicitaire pour *Royaliste*, vendu par planche de 24 (même tarif que ci-dessus).

Les autocollants sont un moyen très efficace pour faire connaître notre journal et notre mouvement !

Un autocollant posé c'est peut-être un abonné nouveau. Pensez-y !

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● **Mercredi 19 novembre** : Professeur de philosophie à l'école d'Architecture de Paris-La Villette, Jean-Paul DOLLÉ fut l'ami de Pierre Goldman, grande figure de l'extrême gauche des années-soixante, qui devint maquisard, gangster, écrivain, avant d'être victime de mystérieux assassins. Revenant dans un livre sur cette période où la politique était vécue comme un absolu, notre invité réfléchira avec nous sur « L'esprit d'insoumission ».

● **Mercredi 26 novembre** : Le débat sur les 35 heures ne saurait faire oublier les conditions réelles de travail qui sont actuellement imposées à des

millions d'habitants de notre pays. Inspecteur du travail dans le 3^e arrondissement de Paris, Gérard FILOCHE a décrit dans un livre récent la violence de la société libérale - celle du travail flexible et du mépris du droit. **Sommes-nous condamnés au « travail jetable » ?** A quelles conditions pouvons-nous rétablir la dignité de l'homme et le respect de ses droits ?

● **Mercredi 3 décembre** : Les habitués de nos réunions se souviennent du passionnant débat que nous avons eu avec Pierre PÉAN autour du livre qu'il avait consacré à François Mitterrand. Cette année, notre invité nous présentera l'enquête qu'il a menée en compagnie de Christophe Nick sur « **Les pouvoirs de TF1** » : elle jette une lumière crue, et souvent cruelle, sur les rapports entre le pouvoir politique et la télévision, sur la soumission de la première chaîne aux intérêts du groupe Bouygues et sur le fonctionnement, quasi totalitaire, de cette gigantesque machine.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prônez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

INTERNET

A titre expérimental, nous avons ouvert un site Internet pour *Royaliste*. Son adresse :

<http://www.mygale.org/10/francesc/royaliste/>

Lecteurs internautes, n'hésitez pas à vous connecter et à nous faire part de vos suggestions. Merci aussi de nous signaler tous les sites à caractère royaliste ainsi que ceux des autres formations politiques.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Nous n'avons pas confiance

Nous avons combattu les lois xénophobes. Nous avons soutenu le mouvement des sans-papiers. Et l'une des raisons décisives qui nous ont amenés à déconseiller l'abstention en mai dernier tenait à la promesse socialiste d'abroger les lois Pasqua et Debré.

Faut-il le rappeler ? Ces engagements et ces choix procèdent de notre conception de la nation, de notre fidélité à ses traditions constitutives. Aussi refusons-nous les fausses alternatives de la fermeté et du laxisme, du réalisme et de l'angélisme : notre souci des principes fondamentaux et les critiques que nous avons faites des lois successives n'ont cessé d'être reliés aux situations particulières, absurdes, dramatiques, scandaleuses, dont nous nous occupons depuis des années.

Nous demandons que la législation applicable aux étrangers ne soit ni dure, ni molle, mais juste. Nous demandons qu'une législation qui porte sur l'identité nationale soit inscrite avec justesse dans le droit traditionnel de notre pays. Et nous demandons qu'une législation qui touche à l'intimité de la personne humaine soit particulièrement attentive aux effets pervers qui porteraient atteinte aux droits de l'homme. Car telle est notre expérience : l'entrée et le séjour des étrangers en France, c'est parfois une question de vie et de mort, et souvent la volonté de vivre en famille ou de retrouver l'être aimé. Sentimentalisme ? Pas du tout. Mais sur des principes aussi essentiels et pour des affaires aussi délicates, nous ne voulons pas d'une loi de compromis douteux équilibrés par

des marchandages politiques.

Or tel est bien le cas. Au lieu de rechercher la cohérence et la simplicité, on chipote, on discute, et on rafistole les textes, en espérant que, dans le fouillis des demi-mesures techniques, chacun trouvera quelques motifs de satisfaction. Il y en a : le gouvernement rétablit le principe de l'acquisition automatique de la nationalité à 18 ans, crée des cartes de séjour pour les étudiants, les chercheurs et ceux qui ont en France des liens



personnels et familiaux, facilite l'asile pour certaines personnes qui, jusqu'à présent, n'étaient pas protégées. En outre, il semble que le gouvernement soit disposé à faire des concessions sur les certificats d'hébergement (inutiles) et sur quelques autres dispositions afin d'apaiser certains scrupules.

Cette méthode est pleine d'habileté, mais pas même efficace puisque les questions fondamentales ne seront pas résolues. Tel est le cas pour les sans-papiers. La plupart ne seront pas régularisés, et on annonce que les irréguliers (plusieurs dizaines de milliers) devront quitter le territoire... tout en affirmant

qu'il n'y aura pas d'expulsion massive. Ainsi, au regard d'une question somme toute mineure par rapport aux immenses défis que notre pays doit relever, on a choisi le rigorisme verbal et le laxisme de fait, ce qui conduit à additionner les inconvénients : on entretiendra les fantasmes xénophobes et on laissera en l'état des situations inextricables qui provoqueront de nouvelles injustices et de nouveaux mouvements de solidarité.

Nous n'avons donc pas confiance dans cette loi, qui ne mettra pas un terme aux incertitudes, aux contradictions et à l'esprit de suspicion qui caractérisaient l'ancienne législation. Et nous avons d'autant moins confiance qu'une partie de l'administration interprète de manière restrictive les lois et règlements, quand elle n'invente pas ses propres règles, quand elle n'agit pas selon des préjugés ethniques.

Pour prendre date, nous demandons l'application intégrale du principe du droit du sol, dès la naissance sous condition de résidence pour les parents, et la rédaction d'un code des étrangers qui remplacera l'ordonnance de 1945 et le maquis législatif qui continue de proliférer sous les noms de MM. Pasqua, Debré et Chevènement. Et nous demandons aussi, dès à présent, que le gouvernement soit inflexible à l'égard des fonctionnaires désobéissants, des patrons qui exploitent la main d'œuvre clandestine, et des ressortissants étrangers qui nous menacent vraiment : maffieux en tous genres, délinquants en cols blancs qui ont pignon sur rue et qui sont protégés par leurs hommes de main.

A l'égard de ces milieux puissants et dangereux, nous attendons la sévérité exemplaire qui est depuis trop longtemps réservée aux malheureux qui passent en douce nos frontières.

Bertrand RENOUVIN